

NOUAKCHOTT INFO

531

QUOTIDIEN

Du Mercredi 28 Janvier 2004

Pêche

Pose de la première d'un projet de surveillance maritime

Le ministre des Pêches et de l'Economie Maritime, M. Bâ Mamadou dit M'Baré a présidé à Nouadhibou le lundi 26 janvier à la pose de la première pierre du projet de "surveillance des Pêches III" qui sera réalisé grâce à la collaboration de la République Fédérale d'Allemagne.

Ce nouveau projet vise à introduire un système de suivi des navires par satellite, de renforcer la surveillance côtière par la réalisation de trois stations radar et d'accroître l'efficacité de la préservation du parc national du banc d'Arguin. Le projet s'étale sur 5 ans et son coût global est de 671400 Euros dont 899 sont financés par la Coopération Allemande (KFW) et 11 % supportés par la délégation à la surveillance et au Contrôle en Mer.

Rappelons que le ministre des pêches et de l'économie maritime séjourne dans notre capitale économique depuis le dimanche passé où il a entrepris des visites d'information et de prise de contact avec des départements relevant de son département.

Tour à tour il s'est rendu dans l'administration régionale maritime, à la baie du repos, à la Société Mauritanienne de Commercialisation du Poisson (SMCP) à l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches, au Port Autonome de Nouadhibou où il occupait le poste de directeur avant d'être nommé ministre et enfin à l'Institut Mauritanien de Recherche Océanographiques et de Pêche (IMROP). Tout au long de ses visites, les cadres des différents départements n'ont pas manqué de poser à leur ministre un certain nombre de doléances que ce dernier a promis d'étudier pour en trouver les solutions qui s'imposent.